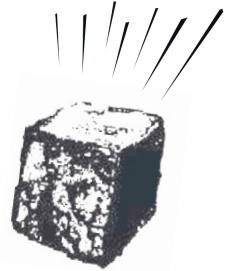


LE PAVÉ DE PANAME

Après 52 jours d'un gouvernement battu dans les urnes, Macron continue de se vivre comme un autocrate. En nommant Michel Barnier premier ministre issu du parti qui est arrivé en 4ème position et qui n'a même pas participé au front républicain, le président refuse de respecter la souveraineté populaire et le choix issu des urnes.



Pendant 9 semaines, on a vu les ministres démissionnaires (OUDEA-CASTERA par exemple) se gargariser de la réussite des sportifs français durant les JO ou se pavaner sur les plateaux de télévision comme sauveur de la France (DARMANIN). Quant à MACRON, quelle exposition indécente auprès des plus grands champions français. ignorant leurs critiques à son égard et à sa politique concernant le sport puisque celui-ci dispose de 0,3 % du budget de l'État et est sans cesse réduit à l'école. Mais rien ne vaut une belle photo pour le monarque épinglé d'ailleurs par la cour des comptes pour son train de vie, notamment ses dîners fastueux à Versailles (475 000 € au lieu de 67 000 € pour un dîner organisé à l'Élysée). Comme toujours depuis 7 ans, c'est austérité pour les un.es et fastes et gabegie pour les autres.



Et deux mois après sa démission, le député premier ministre démissionnaire ATTAL y est allé d'une lettre aux député.es (en excluant celles et ceux de La France Insoumise, pourtant l'une des gagnantes des législatives, et du RN) pour bâtir un « pacte d'action pour les Français » autour de 6 « priorités » en tête desquelles arrive évidemment le « rétablissement des comptes publics ». Et que dire du Ministre démissionnaire Bruno LEMAIRE qui annonce un débat budgétaire en octobre marqué par une austérité sans précédent avec 16 milliards de coupes budgétaires pour 2024 (traduisez coupes claires dans les budgets sociaux, la santé, l'éducation, le travail, etc. tout en maintenant une progression du budget militaire inédite sur les 25 dernières années). Et comme si de rien n'était, le gouvernement, après avoir démissionné, a promulgué plus de 1000 décrets sans aucune légitimité.

Les Français.es ont rejeté les politiques d'austérité et de casse des services publics, il est temps de respecter leur choix ! Cela va de même à la DRFIP où la directrice, comme si de rien n'était, poursuit ses contre-réformes notamment en dégradant encore les conditions d'accueil des usager.es.

Mais que n'ont-elles-ils pas compris dans le résultat pourtant clair des urnes le 7 juillet dernier ? La CGT Finances Publiques Paris refuse de faire comme si de rien n'était, elle sera au contraire de toutes les mobilisations, sous toutes leurs formes, pour que la démocratie soit respectée. C'est pourquoi la CGT appelle à une journée de grève et de manifestations le 1er octobre. Elle continuera tous les combats, à tous les niveaux, avec tous les collègues, pour sauvegarder notre administration et tous les services publics. Cette rentrée doit être celle de la transformation de nos revendications sociales en lois !

**STOP AU DÉNI DE DÉMOCRATIE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE !
CE SONT NOS REVENDICATIONS QUI SONT MAJORITAIRES
ET ELLES DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉES !**

LA MUT' EN CHANTIER

Transferts de missions, fermetures de sites, déménagements de services... le contexte était peu propice pour que la campagne d'affectations locales se déroula dans de bonnes conditions. Et c'est une triste habitude qui, dans la continuité des mouvements précédents, voit l'écart se creuser entre départs et arrivées :

- A : 124 départs pour seulement 36 arrivées au mouvement national (la moitié en réintégration, i.e. en provenance de la DG). Ces arrivées seront néanmoins complétées par 59 arrivées de stagiaires (22 stagiaires doivent supporter brutalement la modification de leur pré-positionnement suite au départ de 55 stagiaires vers les directions nationales et la centrale),

- B : 109 départs pour seulement 69 arrivées. L'estimation du déficit au 31 mars 2024 s'établirait à - 107 B (- 141,6 en incluant le temps partiel),

- C : 32 départs pour seulement 25 arrivées. Ces arrivées seront néanmoins complétées par 63 arrivées de stagiaires (+1 renonciation). L'estimation du déficit au 31 mars 2025 s'établirait à - 74 C administratifs (- 89,4 en incluant le temps partiel).

Mouvement restreint, le nombre de places disponibles était limité. Les collègues arrivant sur Paris ont été invités à élargir le plus possible leurs vœux afin d'éviter une affectation d'office. Pour la CGT, cette situation est la conséquence des suppressions d'emplois, de la destruction des droits des agents. Les bugs de MOUV'RH ont compliqué la tâche de nos collègues des services RH. L'incapacité de la DG de communiquer en amont les dates de publication des mouvements nationaux n'a pas non plus facilité les choses. Et les nécessités d'arbitrage avec les responsables de pôles alourdit de fait le processus. Par ailleurs, l'interventionnisme de notre directrice a ralenti la publication des mouvements locaux, intervenue durant la première quinzaine de juillet. A l'instar de son prédécesseur depuis la fin des CAP Locales, notre directrice refusa de communiquer la cartographie des départs, arrivées, temps partiel et vacances d'emplois par service. Tout comme, pour les mutations internes, il a été impossible de connaître les gels de postes, les rangs de satisfaction ou le nombre de demandes rejetées faute de places disponibles.

Seul motif de « satisfaction », les dossiers sensibles présentés par la CGT, Solidaires ou F.O. rencontrèrent un écho favorable (Paris, considérée comme un département, est exclue du dispositif prioritaire).

CAISSE QU'IL FAIT, CAISSE QU'IL A, GUICHET CELUI LÀ

La mise en place d'un accueil sur rendez-vous, dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris, à compter du 19 août chaque mardi et jeudi est totalement inadapté aux redevables qui se déplacent à l'accueil/guichet situé à Réaumur essentiellement pour y effectuer des paiements spontanés.

Nombre de ces redevables souffrent d'illectronisme, ou tout du moins ont des difficultés dans la compréhension des démarches administratives. Leur refuser leur paiement au prétexte qu'ils n'auraient pas pris rendez-vous est une aberration. Les renvoyer vers des liens internet ou des QR Codes n'est pas acceptable.

D'autant que le versement le 20 août de l'allocation de rentrée scolaire occasionne sur la période et au-delà une augmentation de la fréquentation des usagers venant régler leurs factures de cantines scolaires et périscolaires, crèches, etc... La direction, que la CGT Finances Publiques a rencontré le 9 août, a indiqué que la mise en place d'un accueil sur rendez-vous ne s'opposait pas à l'encaissement des paiements spontanés... pour peu que le nombre de

rendez-vous le permette. Et, précisa-t-elle, en cas de fréquentation importante, elle réintroduirait un accueil physique à la volée.

Outre l'actualisation de l'annuaire, suite aux déménagements des services du secteur public local et l'attache des responsables du Secteur Public Local, la direction s'est aussi engagée à ajouter sur les affiches et flyers la date de fin du dispositif J.O.P. (6 septembre 2024), initialement manquante.

Sauf que cet engagement ne convint pas à notre directrice. Revenant sur les positions du responsable du Pôle Gestion Publique État, elle exigea qu'aucune date de fin ne soit mentionnée.

Outre qu'elle déjuge ses plus proches collaborateurs, son refus de communiquer aux usagers la date de clôture du dispositif J.O.P. démontre sa volonté de réduire à portion congrue l'accueil physique des usagers. Pour l'administration, l'accueil physique doit disparaître, les Finances Publiques ne sont plus là pour accompagner les usagers et encore moins prendre les paiements.

L'AVIS EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE

Lors du CSAL campagne IR 2024, la CGT a interrogé la DRFiP pour comprendre les raisons d'une nouvelle consigne contraignant les agents des centres des Finances Publiques à ne plus remettre son avis d'imposition à l'usager se présentant à l'accueil. Si la direction a bien assumé avoir donné cette consigne, elle n'a pas souhaité en expliciter les raisons aux représentants du personnel, se targuant d'une remise différée des avis via un envoi postal. Imaginons alors un ou une agente, attaché-e au service du public et ne respectant pas cette scélérate consigne, se voir affliger une note de service du type : "Untel a remis un avis d'imposition à une personne âgée touchée par la fracture numérique. Par cet acte, l'agent untel a commis une faute". Cette délirante possibilité nous a timidement été confirmée par notre direction.

Rappelons-leur avec la défenseure des droits que si : "La transformation numérique des services publics est un processus inéluctable [...] elle se doit de respecter les objectifs de services publics et ne laisser personne de côté". Cette contradiction, reconnue et détaillée par la défenseure des droits, n'existe donc pas pour l'administration fiscale. La DRFiP fait fi du principe de mutabilité du service public, principe qui veut que ce soit à l'Administration de s'adapter aux contribuables et non l'inverse. C'est ce que de nombreux électeurs ont rappelé le 7 juillet dernier, le besoin de services publics. Non, Madame la Directrice, les usagers ne sont pas « drogués » au service public et il est de votre devoir de répondre à leurs besoins. Cette consigne est une mesure d'exclusion qui nous met potentiellement en danger en aggravant la conflictualité dans nos accueils et enfin, nous met en porte-à-faux avec les valeurs bien comprises du service public...

En traitant de la sorte les usagers et plus particulièrement ceux victimes d'illectronisme osant encore se présenter dans nos accueils pour la délivrance de leur avis d'imposition, DRFiP de Paris perd un peu plus de son âme dans son processus continu de destruction du service public des finances publiques. De surcroît, la brutale décision de notre DRFiP d'une réduction drastique des plages horaires d'ouverture au public des centres des finances publiques parisiens, passant de 20 heures réparties en matinées à 9h45 réparties sur 3 matinées, promet une campagne de remise des avis des plus difficiles. La CGT utilisera tous moyens pour protéger les intérêts des usagers et les valeurs du service public !



(I CAN'T GET NO) SFACTISFACTION

De nombreux chefs de service ont refusé de valider des demandes de télétravail durant les JO. Or, la DG a diffusé une note le 6 mars 2024, pour inciter chaque agent-e à augmenter sa quotité de télétravail par semaine jusque 4 jours du 1er au 21 juillet et du 12 août au 9 septembre et vers 5 jours pendant la période du 22 juillet au 11 août. Face à la résistance de ces chefs de services qui considèrent le télétravail comme un temps de congé, comme dans le service du SFACT Bédier, les collègues ont su résister collectivement en initiant une pétition collective et en sollicitant leurs syndicats.

Notre intervention auprès de la direction a conclu par un rétro-pédalage du chef de service. Comme toujours, l'unité d'un collectif accompagné de leurs organisations syndicales, est le meilleur moyen de faire reculer un chef de service se permettant de pas appliquer des consignes pourtant claires quand elles sont favorables aux agents.

LA DIRECTION N'A PAS CHAUD AU CŒUR

Le lundi 12 août a été un épisode caniculaire. Des températures supérieures à 27 degrés ont été constatées en début de matinée dans les sites de Paganini, Notre Dame des Victoires et Paradis. Des températures de 38 degrés étaient prévues l'après-midi.

Devant l'absence d'anticipation de la direction, la médecine de prévention a interpellé la direction sur des consignes spécifiques à dispenser. Nous avons sollicité la direction afin de mettre en place la journée continue banalisée (possibilité de terminer avant 14h avec un crédit d'heures équivalent à une journée de travail). La DRFIP a répondu que le dispositif alerte canicule n'ayant pas été déclenché par le préfet, aucune consigne spécifique n'avait été donnée. Espérons que s'il y a le feu dans le bâtiment, la direction n'attendra pas l'ordre du préfet pour réagir ! La prévention consiste à ne pas attendre des ordres, mais à prendre des initiatives, ce qu'ont fait les organisations représentants les personnels, pas la DRFIP !



CGT Finances publiques Paris
6 rue St-Hyacinthe 75 001 Paris
cgt.drifip75@dgifp.finances.gouv.fr /
www.cgtdgifp75.org / 01 44 86 99 37

DES SOMMES, DES DATA MINEURS DE FONDS

Dans les PCE (Pôle de Contrôle et d'Expertise), les résultats n'étant pas ceux qu'elle attendait, la Direction Générale impose le contrôle de certains dossiers sortis de critères de sélections statistiques. Les listes de dossiers sorties des data mining (DM) sont donc ainsi imposées aux PCE afin d'assurer la programmation au profit des BDV (Brigade Départementale de Vérification). Ce recours forcé au travail de masse sur listes contraint nos collègues à traiter de nombreux dossiers sans intérêt (erreurs de calculs de Sirius Pro, anomalie invérifiable ou trouvant une explication, etc.) au détriment des dossiers d'initiative (le data mining ne permettant pas de détecter nombre de fraudes). Du fait de l'accélération des programmations suite à data mining, les PCE ont pu remarquer que les autres dossiers non ciblés «DG » sont stockés en direction, cela entraîne des CFE (Contrôle Fiscal Externe) non lancés avant prescription...et donc un travail de

recherche et de programmation fait à l'initiative des collègues qui est négligé par la Division du Contrôle fiscal. Avec la suppression des services en charge du CSP (Contrôle Sur Pièce) de programmation, les BDV verront affluer les fiches DM (Data Mining) de piètre qualité ...). « Votre attention est appelée sur la nécessité de respecter ces préconisations et ce, afin d'éviter l'adoption de mesures plus restrictives à la rentrée », telle est la conclusion menaçante du message adressé par la direction aux responsables de PCE. Direction qui oublie un peu vite que les PCE souffrent d'un déficit d'emplois proche des 10 % (hors temps partiel) pour la seule catégorie B...mais ce qui est toujours mieux que les BDV (proche de 15%). Donner des moyens juridiques, humains, de formation...suffisants pour lutter contre la fraude économique, fiscale et sociale n'est pas La solution proposée par notre direction. Sa panacée : le travail de masse et les menaces.